



RAPPORT DU JURY

2
0
2
0

Concours
D'Assistant Territorial Socio-Educatif



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CONCOURS	2
1.1. Calendrier	2
1.2. Nombre de postes ouverts	2
1.3. Composition du jury.....	2
2. PROFIL DES CANDIDATS.....	3
2.1. Répartition Géographique	3
2.2. Répartition Femmes/Hommes	3
2.3. Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4. Préparation des candidats	4
3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	4
3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité	4
3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite	4
3.3. Résultats de l'épreuve écrite	5
4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION	5
4.1. Résultats de l'épreuve orale	5
5. OBSERVATIONS DU JURY	6

1. PRESENTATION DU CONCOURS

1.1. Calendrier



1.2. Nombre de postes ouverts

Le Centre de Gestion de la Marne a été désigné organisateur de ce concours pour l'Interrégion Est. Le nombre de postes ouverts est de 20 dans la spécialité Conseiller en Economie Sociale et Familiale et de 65 dans la spécialité Educateur Spécialisé.

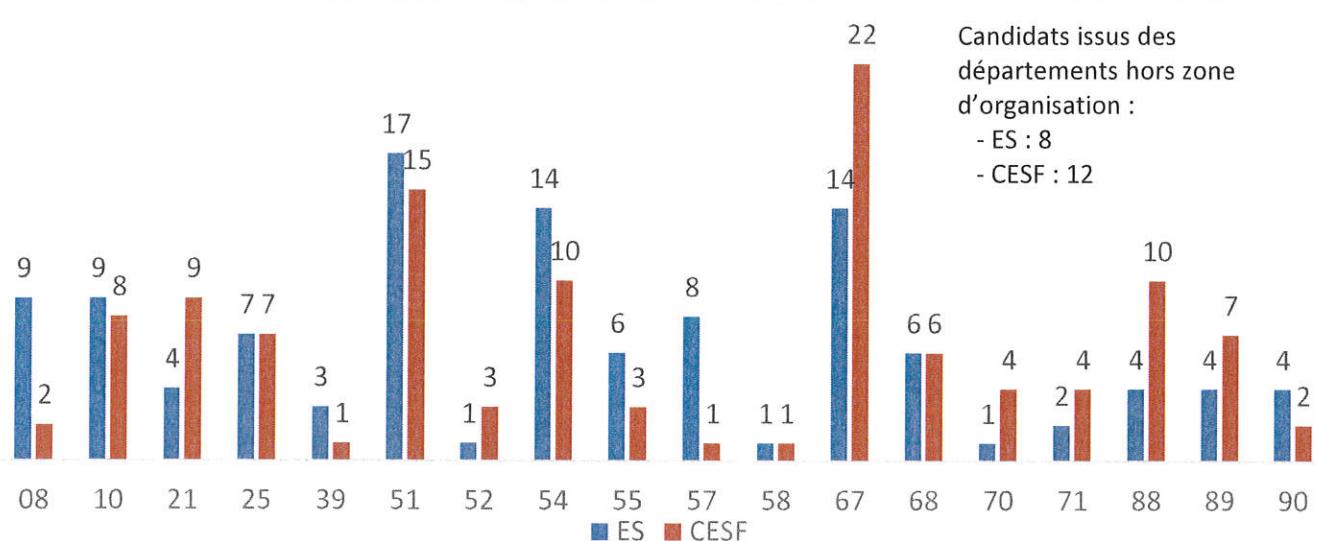
1.3. Composition du jury

Elus locaux	Fonctionnaires Territoriaux	Personnalités Qualifiées
Monsieur Patrice VALENTIN	Madame Anny DESSOY	Madame Marie-Jeanne MISCHLER
Président du Jury, Président du Centre de Gestion de la Marne, Maire d'Esternay, Conseiller Régional de la Région Grand Est, Délégué Régional du Centre National de la Fonction Publique Territoriale,	Maire de les Mesneux, Attaché Territorial au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle,	Madame Sabine CHARTIER Directrice Territoriale à la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, Représentante de la CAP A au Centre de Gestion de la Marne

2. PROFIL DES CANDIDATS

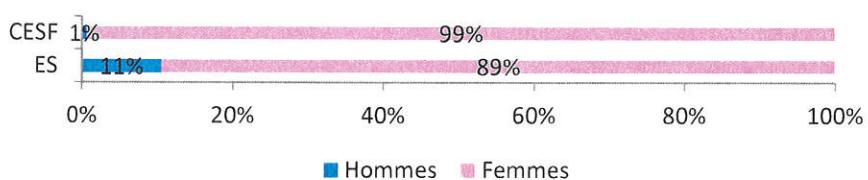
2.1. Répartition Géographique

Répartition des départements de l'inter-région Est



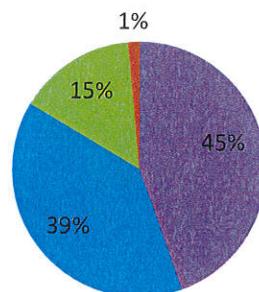
20 sont issus de départements extérieurs à l'inter-région sur 339 candidats inscrits.

2.2. Répartition Femmes/Hommes



2.3. Répartition par tranche d'âge

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- 50 ans et plus



2.4. Préparation des candidats



3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

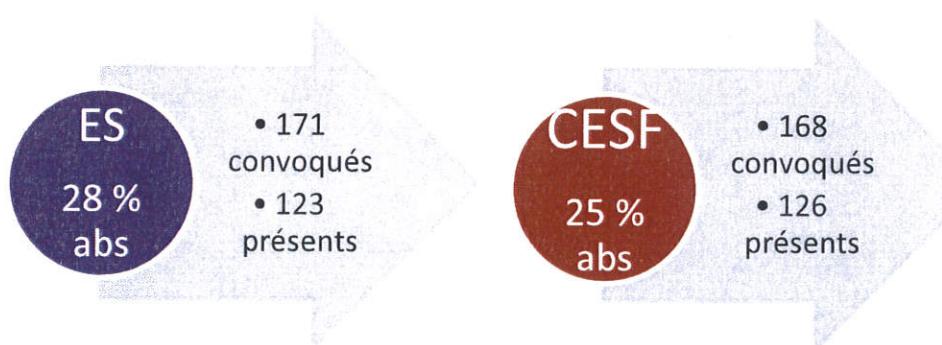
3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite d'admissibilité consistant en la rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier dans la spécialité, assorti de propositions opérationnelles, portant sur une situation en relation avec les missions exercées par les membres du cadre d'emplois et notamment sur la déontologie de la profession (durée : 3 heures ; coefficient 1).

Les sujets de la session 2020 du concours sont disponibles sur le site internet <https://51.cdgplus.fr/concours-examens/annales/>

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée sur 2 sites : le Capitole de Châlons en Champagne et l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne.



3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Le seuil d'admissibilité dans la spécialité CESF a été fixé par le jury à 12 sur 20 et à 10 sur 20 pour la spécialité ES.

Spécialité	Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
CESF	3.5	16	2	33
ES	1.5	17	5	46

18 copies ont été écartées pour rupture d'anonymat, signe distinctif ou non-respect du règlement pour les motifs suivants :

- Copies non cachetées ;
- Mention d'un nom de ville ou département
- Mention d'une date sans rapport avec le sujet ou l'épreuve
- Utilisation de plus d'une couleur pour composer ;
- Utilisation du crayon de papier ;
- Lignes tracées ;
- Copie coupée en deux par le candidat ;
- Symboles sur la copie ;

4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2)



L'épreuve orale s'est déroulée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Châlons en Champagne.

4.1. Résultats de l'épreuve orale

Le seuil d'admission dans la spécialité CESF a été fixé par le jury à 11.45 sur 20 et à 10.33 sur 20 pour la spécialité ES.

Spécialité	Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
CESF	6.17	17.51	AUCUNE	20
ES	9	18		41

5. OBSERVATIONS DU JURY

Un niveau plutôt correct concernant l'épreuve orale (60 notes supérieures à 10/20 pour 75 présents). Cependant, la présentation des candidats manque souvent de personnalité et d'originalité. Les candidats disposent bien souvent d'une culture territoriale insuffisante que celle attendue pour un agent de catégorie A. Certains candidats manquent de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit. Des difficultés se font ressentir quant à une éventuelle projection sur un autre poste que celui qu'ils occupent actuellement.

